

rics se mettent généralement dans des tinettes de 70 livres, or toute tinette qui ne pèse pas environ ce poids, ne peut être vendue sur le marché de Liverpool comme venant des orsmeries. Les tinettes de beurre des beurreries de la province de Québec pesant généralement de 30 à 50 livres, elles conviennent fort bien pour le marché canadien, mais elles ne peuvent être vendues à l'étranger, quelle que soit la qualité du beurre, comme provenant des beurreries. Il est très important pour l'industrie laitière de la Province, de placer avantagement ses produits à l'étranger et nous pensons qu'il nous suffira de signaler cette légère difficulté apportée à la vente des beurres de la Province, pour que les directeurs des beurreries la fassent disparaître immédiatement.

(Le Prix courant.)

dans un cas où l'on ne donne rien autre chose, on indique 294 lbs comme ration d'une semaine. Plusieurs ne donnent pas de foin du tout. M. J. Coleman a donné 89 lbs d'avoine et 16 lbs de fèves avec de la paille *ad lib.* par semaine; M. T. P. Dods, 95 lbs d'avoine, 56 lbs de racines, et paille *ad lib.*; M. M. Sandford, de Dover, 56 lbs de foin, 42 lbs d'avoine, 80 lbs de carottes, 20 lbs de son, et paille *ad lib.*; M. Sowerby, d'Aylesbury, 105 lbs d'avoine, 28 lbs de fèves, 7 lbs de tourteau oléagineux, et paille *ad lib.*; M. Morton, 126 lbs d'avoine, 350 lbs de carottes, et paille *ad lib.* Toutes ces rations sont des rations d'hiver. La ration de foin mentionnée par le correspondant est excessive.

(Traduit de l'anglais. J. C. C.)



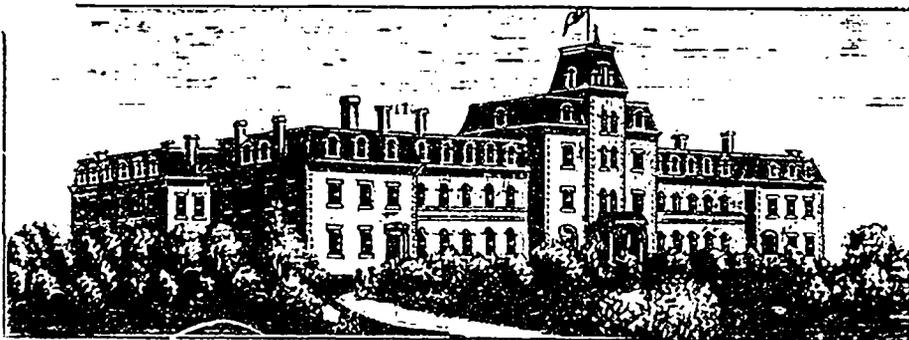
PARTIE DE LA FERME DU COLLÈGE DE GUELPH, VUE DU SUD-OUEST.

FOIN POUR LES CHEVAUX DE TRAIT.

Quelqu'un pose la question suivante: "Qu'est-ce que l'on considère généralement comme une bonne ration de foin pour un cheval faisant l'ouvrage ordinaire de la ferme, tel que charroyage, etc.? Un charretier nous dit qu'il ne peut donner moins que 30 lbs par jour. Est-ce là une trop forte quantité, ou seulement une bonne ration moyenne? Les chevaux semblent avoir besoin de cette quantité, et pouvoir en manger plus si on leur en donnait. A venir jusqu'à présent j'ai toujours fait en sorte de les limiter à 20 lbs, mais la chose semble impos-

Plants de fraisiers en pots.

Les horticulteurs qui se livrent au commerce de plants de fraisiers, ont, depuis quelques années, adopté la méthode de faire croître les coulants (stolons) de fraisiers, une fois qu'ils commencent à s'éloigner de la plante mère, dans des petits pots de terre remplis d'un riche terreau. Par ce moyen, ils se procurent des plants très forts dès la première année de plantation, et ces plants en pots transplantés hors du pot, sur place, en septembre donnent une jolie récolte dès l'année suivante. Seulement, il n'y a que pour les endroits peu éloignés



COLLÈGE D'AGRICULTURE DE GUELPH, ONTARIO.

sible maintenant. Il est bon de mentionner qu'ils ne reçoivent aucune autre nourriture à part de 2 gallons d'avoine par jour.

En nous reportant aux 115 rations énumérées dans le travail de M. J. C. Morton intitulé "Cost of Horse Power," (Coût du cheval comme moteur), dans le volume XIV du Journal de la société royale d'agriculture, nous voyons que dans plus de quatre-vingt cas dans lesquels on spécifie le foin comme item de la nourriture, quelques-uns en donnent *ad lib.* environ 120 lbs par semaine, avec de l'avoine. Beaucoup donnent un mélange de foin et de paille, moitié l'un moitié l'autre, *ad lib.* dans la même proportion. Lorsque la quantité est spécifiée, elle varie de 42 à 168 lbs par semaine, et

de la pépinière, que ces plants sont utiles et réellement de valeur, car ou il faut les transporter dans les pots où ils ont crû, et alors le transport coûte fort cher si les distances sont longues, ou bien, il faut sortir ces plants des pots et les emballer pour les transporter, et alors les plants cultivés en pots, perdent leur supériorité sur les plants de coulants pris sur le champ.

Pour obvier à ces inconvénients, M. Auguste Dupuis, pépiniériste, du village des Aulnaies, comté de l'Islet, a mis de côté les pots et a imaginé de faire pousser les coulants dans des cornets (*casseaux*) en écorce, de trois pouces de diamètre et de six à sept pouces de profondeur. Ces cornets sont en écorce